

ailleurs qu'en Canada sont en augmentation de \$410,000.

L'actif des banques s'est accru de \$9,326,000, tandis que le passif envers le public a augmenté de \$9,250,000.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 31 mars et au 30 avril 1901 :

PASSIF.	31 mars 1901	30 avril 1901
Capital versé.....	\$66,680,797	\$66,819,010
Réserves.....	35,187,087	35,405,456
Circulation.....	\$47,611,967	\$47,006,701
Dépôts du gouvernement fédéral.....	2,590,953	2,634,312
Dépôts des gouvern. provinciaux.....	3,364,301	3,296,268
Dép. du public remb. à demande.....	90,645,676	92,907,158
Dép. du public remb. après avis.....	210,033,367	215,352,273
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	22,173,575	22,706,825
Emprunts à d'autres banq. en Canada..	1,788,032	1,372,693
Dépôts et bal. dus à d'autr. banq. en C.	2,626,351	2,756,438
Bal. dues à d'autres banq. en Anglet..	4,314,964	4,482,774
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.	864,826	912,217
Autre passif.....	5,535,293	7,374,465
	\$391,549,383	\$400,802,203

ACTIF.

Espèces.....	\$ 11,649,543	\$11,819,200
Billets fédéraux....	20,176,628	19,944,669
Dépôts en garantie de circulation.....	2,402,973	2,402,973
Billets et chèques sur autres banques....	10,730,708	13,554,128
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	1,715,167	1,342,692
Dépôts et balances dans d'autr. banq. en Canada.....	4,032,327	3,789,573
Balances dues par agences et autres banques en Ang..	3,144,093	4,149,055
Balances dues par agences et autres banq. à l'étranger.	9,361,102	10,493,659
Obligations des gouvernements.....	11,444,144	12,054,654
Obligations des municipalités.....	11,480,188	11,622,810
Obligations, actions et autr. val. mobilières.....	28,243,628	28,293,006
Prêts à dem. remboursables en Can.	33,004,857	32,617,029
Prêts à dem. remboursables ailleurs	35,568,757	35,449,302
Prêts courants en Canada.....	280,041,076	284,251,292
Prêts courants ailleurs.....	19,580,081	19,994,852
Prêts au gouvernement fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux	2,995,190	3,496,053
Créanc. en souffrance	2,208,728	1,940,336
Immeubles.....	1,078,810	1,053,302
Hypothèques.....	602,622	618,081
Immeubles occupés par les banques...	6,421,183	6,563,202
Autre actif.....	6,361,528	6,119,055
	\$502,243,420	\$511,569,603

LE-COMMERCE DE LA REGLISSE

Quand on a vu les nombreuses réclames auxquelles certaines maisons se sont livrées pour lancer une réglisse supérieure en pastille ou en bâton, on est bien obligé d'admettre que cet excellent adoucissant joue un rôle important dans la vie et fait l'objet d'un commerce de grande envergure. Et le fait est que, à tort ou à raison, cette précieuse plante, qui porte le nom savant et un peu compliqué de *glycyrrhiza*, s'exporte par milliers et milliers de tonnes des diverses contrées qui la produisent.

Nous ferons grâce aux lecteurs de l'énumération des trois variétés de *glycyrrhiza* qui donnent la réglisse ou le réglisse du commerce, les deux genres s'employant, mais le masculin étant plutôt réservé au jus solidifié qu'on tire de la plante.

D'une manière générale, les variétés qui fournissent la réglisse qu'absorbent les gens enrhumés ou enrôlés, poussent à l'état sauvage dans tous les pays bordant les rives de la Méditerranée, et on les retrouve à travers toute l'Asie Mineure, et jusque dans l'Asie Centrale et la Chine. On les cultive tout particulièrement en Grande-Bretagne, dans le Yorkshire. Bien entendu, la plante sauvage ne donne pas autant, ni d'aussi bonne réglisse que quand elle est cultivée, mais il est néanmoins certains pays où elle pousse naturellement, et qui sont renommés pour leur réglisse.

C'est ainsi que la réglisse de Sicile et d'Espagne est connue pour sa douceur, bien qu'elle soit inférieure à celle d'Italie, qui est du meilleur crû, pourrait on dire, tandis que celle de Turquie ou de Grèce est légèrement amère. Ce qui explique que l'on se contente, dans ces pays au climat si doux, de récolter les racines de la plante poussant à l'état sauvage, c'est qu'elle croit et multiplie avec une facilité qu'on pourrait même qualifier de trop grande, puisqu'il est mal-aisé d'en débarrasser une terre une fois qu'elle s'y est implantée. On n'a pas aperçu un seul insecte, constaté une seule maladie qui nuise à son développement, alors que tant de nos plantes cultivées sont affaiblies et ruinées par des fléaux divers. Bien plus, il suffit qu'il reste en terre un seul petit morceau de racine, pour qu'ensuite la plante reprenne vigoureusement à pousser presque comme si rien n'était.

Nous venons de parler de racines, et le fait est que c'est seulement la racine qu'on utilise dans la réglisse,

c'est elle qui contient le jus qu'on transforme en ces bâtons ou ces pastilles noires, d'aspect bien connu. En Sicile, la plante pousse avec une luxuriance vraiment stupéfiante dans les terrains bas avoisinant les cours d'eau, et là, comme d'une façon générale partout où on l'exploite, pour l'arracher, on fait de profondes tranchées autour des pieds, et on peut ensuite retirer les racines sans les détériorer, ce qui est nécessaire pour qu'elles gardent leur valeur marchande. Il est bien évident que, au point de vue de la culture, il est plus intéressant de visiter les plantations anglaises, notamment près de Pontefract, qui est le centre de cette industrie, que l'on tend du reste quelque peu à abandonner, parce que les racines provenant des pays où la réglisse pousse naturellement ne payent plus de droits d'importation.

Le terrain est très soigneusement aménagé avant la plantation proprement dite, et l'on y prépare des lits et des sillons analogues à ceux qui sont nécessaires pour la culture du céleri; on couvre même la terre d'une couche abondante de fumier. On fait ensuite des trous dans lesquels on met alternativement des racines ou des boutures, les premières produisant au bout de trois ans environ une abondante récolte de racines, les secondes donnant les boutures nécessaires à d'autres plantations. Ces champs de réglisse, sont fort agréables à l'œil, les plantes se présentant avec un feuillage et des fleurs jaunes de joli aspect.

Une fois récoltées, les racines sont débarrassées de leurs extrémités et de leurs petits courants, ainsi que de la terre qui les entoure, puis on les met en paquet et on les laisse généralement sécher en magasin durant un certain temps. On sait, du reste, que ces racines s'exportent, se vendent et même se consomment à leur état naturel, par exemple quand on en veut faire des boissons. S'il s'agit d'en extraire immédiatement le jus pour confectionner les bâtons ou les pastilles que connaissent tous les enfants, on les écrase sous un moulin, assez primitif le plus souvent, on les fait bouillir dans de l'eau, et cela durant vingt quatre heures, puis on les soumet à une presse d'où le jus s'écoule dans des bassins. On reprend ensuite ce jus et on le met épaisir sur le feu, après l'avoir soigneusement filtré: quand il est à la consistance voulue, il ne reste plus qu'à le mouler en gâteaux, ou à le rouler en cordelettes ou en bâtons.

Et ne croyez pas que la réglisse